



Le Petit Antagnacais

Journal municipal de la commune d'Antagnac n°1-2021

Le mot du Maire

Chères antagnacaises, chers antagnacais,

C'est un grand plaisir pour moi de vous écrire ces quelques mots dans ce tout nouveau journal municipal qui paraîtra normalement deux fois dans l'année.

L'année 2020 qui vient de s'écouler fut une année mouvementée. D'abord sur le plan local, avec des élections municipales qui auront duré 4 mois et par lesquelles vous avez choisi le changement et de porter une nouvelle équipe que j'avais l'honneur de conduire à la tête de la municipalité. Pour cela, nous vous remercions. Sur le plan national, avec la crise sanitaire de la Covid-19 qui malheureusement continuera une bonne partie de l'année 2021, et qui a déjà eu un impact sur notre quotidien, avec la mise en place de deux confinements, et d'un couvre-feu en ce début d'année. L'arrivée du vaccin nous donne toutefois un nouvel espoir. En attendant, nous devons tous veiller à respecter les gestes barrières.

Pour cette raison, et du fait de l'état d'urgence sanitaire déclaré sur l'ensemble du territoire de la République jusqu'en juin 2021, les traditionnels vœux du maire ne pourront avoir lieu. Toutefois, des colis seront directement remis aux aînés par les membres du conseil municipal. Deux nouveautés : la première, ces colis seront composés cette année de produits locaux. La deuxième, en partenariat avec le cinéma de Casteljaloux, une place de cinéma sera offerte aux enfants de moins de 15 ans.

Enfin, au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2021. Prenez soin de vous. Au plaisir de vous retrouver et bonne lecture.

Votre Maire, Jérémie Bezos

La mairie et vous

L'actualité et les décisions de la municipalité p.1

La vie du village

L'école, les événements, rétrospective p.3

A vos côtés

Parole à vos commerçants et à vos associations p.5

A vous de jouer

Une pause détente p.7

La mairie et vous

Les commissions municipales

Plusieurs commissions ont été mises en place lors du conseil municipal d'installation. En voici la liste avec leurs responsables :

- Commission Agricole : Bernadette LACROIX
- Commission Chemins : Jean-Marc CAZAUBONNE
- Commission Commerces et Entreprises : Jérémie BEZOS
- Commission Communication : Jean-Pierre LYONNAZ
- Commission Ecole et vie scolaire : Claire SAINT-MARC
- Commission Sociale : Christine BRESSAN
- Commission Syndicat de l'eau : Laurence BEZOS
- Commission Syndicat d'électricité : Marcel CAUSSE



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie : 05.53.93.08.23

Aménagement et entretien du village

Ces derniers mois, les deux places du village ont connu quelques améliorations. Dans un premier temps, l'aire de pique-nique créée sur la place de l'église s'est vu dotée de poubelles. Les bancs devant la salle des fêtes ont été restaurés, celui qui se trouvait le long de la route départementale a été déplacé et mis lui aussi devant la salle des fêtes ou une troisième table de pique-nique a été installée. Ces aménagements ne sont pas anodins car nous avons pu observer tout l'été une fréquentation assidue de ces points de repos.

Enfin, le 28 novembre dernier, une partie du conseil municipal accompagnée de bénévoles a entrepris le nettoyage du barbecue placé derrière la salle des fêtes, l'ébranchage des platanes ainsi que la mise en place des décorations de Noël.

Un grand merci aux personnes qui nous ont aidés dans tous ces aménagements.



Du bio et des produits locaux à l'école objectif : Territoire BIO Engagé !

C'est l'un des engagements de notre nouvelle équipe, à savoir proposer aux enfants de l'école maternelle d'Antagnac une restauration axée sur les produits locaux, bio, frais et de saison. Notre objectif est d'atteindre d'ici 2022, 50 % de produits locaux dont au moins 20 % de produits bio dans les assiettes des jeunes antagnacais. Cet engagement nous permettra de prétendre au label « Territoire Bio Engagé » récompensant les communes de Nouvelle Aquitaine ayant atteint les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Dès la rentrée scolaire, nous avons entamé ce virage en proposant tout les jours aux enfants des fruits bio de la ferme de Pierre Dufau à Guérin moins de 10 kilomètres de l'école. Pour l'année 2021, nous avons décidé lors du dernier conseil municipal de changer de partenaire pour l'élaboration des repas en se rapprochant de Casteljaloux qui partage nos ambitions sur l'origine des approvisionnements. Au retour des vacances d'hiver, les enfants de l'école maternelle auront par exemple le plaisir de découvrir les fruits et légumes de la plaine de Marmande en direct des producteurs, les yaourts bio de la ferme des Flots Blancs à Mézin ou encore le veau bio de la coopérative Pré Vert. Cette évolution se fera naturellement sans impact financier sur le prix des repas pour les parents.

Nous restons bien sûr à votre écoute pour plus d'informations sur ce projet et sur vos propositions pour améliorer la restauration des enfants de l'école.

La mairie et vous

Réalisations 2020 et projets pour 2021

L'année 2020 fut courte, car essentiellement consacrée à la gestion de la crise sanitaire. Toutefois, la mairie a investi dans un nouveau tracteur tondeuse permettant aussi le ramassage des feuilles. L'ancien matériel ayant largement fait son temps et surtout étant tombé définitivement en panne au mois de juillet dernier. Le réseau routier a quant à lui subi de nombreuses réfections, notamment sur des axes qui avaient été longtemps délaissés.

L'adressage normalisé suit son cours. Comme vous avez pu le remarquer, les panneaux de rues ont été placés par la Communauté des Communes. Quelques uns sont manquants car ils doivent être fixés sur des bâtiments publics et privés, nous sommes encore dans l'attente de quelques accords. La numérotation se fera en début d'année 2021. Afin de vous accompagner dans les démarches administratives qui découleront de ce dispositif, la mairie est en train de recruter un jeune service civique ou stagiaire qui pourra vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches.

Pour l'année 2021, l'éclairage public dans le bourg sera changé avec un passage à l'éclairage aux leds. Les travaux engagés par l'entreprise Véolia sur la route des vins (direction Grignols) permettra aussi la réalisation de la bouche à incendie assurant ainsi la sécurité des habitants de Pireux et des maisons alentours. Afin de se mettre en conformité avec la loi, la commune sera aussi équipée d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) qui sera placé sur le mur extérieur de la mairie. La commission agricole travaille sur de nouvelles animations estivales, qui pourront, nous l'espérons, débuter dès l'été 2021. La sécurisation de l'entrée de l'école sera elle aussi revue, grâce à un équipement d'ouverture à distance des portails. Enfin, en accord avec le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne, une révision du ralentisseur et une stabilisation de la chaussée sera effectuée sur la route des Cadets.



Des travaux sur le réseau d'eau communal

Les travaux concernent une partie du réseau qui sera entièrement changé, à savoir la zone le long de la route des vins jusqu'au quartier de Pireux. La découverte de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) depuis quelques mois, dû à une vétusté des tuyaux PVC (avant 1980) sur cette partie du réseau. Pour palier ce problème et dans l'attente de ces travaux, des purges régulières sont effectuées, rendant l'eau parfaitement potable. Des contrôles réguliers de l'ARS le confirment. Le coût des travaux est de 290 000 € pris en charge par le syndicat. Les travaux débuteront début mars pour une durée d'environ 16 semaines. Un courrier vous sera remis dans les boîtes aux lettres pour confirmer la date de départ des travaux, qui avec la pandémie actuelle pourra peut-être changer.



Dans le village, nous essayons de résoudre le bruit occasionné par les bouches d'égout sur la départementale. Après plusieurs essais non-concluants (tampons, réfection des pourtours) le problème persiste dû à une circulation intense avec des passages de gros convois. L'état même de la départementale le démontre (route lézardée à l'intérieur du village). Il est envisagé de les souder dans l'attente d'une réfection de la chaussée.

Début d'année, les avaloirs à l'intérieur du village seront nettoyés par Véolia. Pour tous renseignements, contactez Laurence BEZOS, adjointe au Maire.

La vie du village

La plantation des pins des élus / maïade

La «maïade» est une fête en l'honneur des nouveaux élus. Elle consiste à planter le «Mai» : arbre enrubanné que l'on plantait autrefois le 1er mai en l'honneur de quelqu'un.

C'est une tradition ancienne puisque c'est en 1790 qu'un curé de la Vienne eut l'idée de planter un arbre pour fêter l'installation des autorités municipales. La légende révolutionnaire veut que cette plantation ait lieu au mois de mai, d'où le nom que l'on donnera par la suite aux «arbres de Mai» qui seront plantés un peu partout en France au cours des insurrections de 1790.

C'est devenu une tradition régionale qui se perpétue dans la plupart de nos villages. A chaque élection municipale, un arbre est planté en l'honneur des nouveaux élus.

Ce n'est que le 29 août dernier et malgré la conjoncture sanitaire que la tradition a pu être respectée avec la décoration et la plantation de quatre pins (un pour le maire, un pour le premier adjoint, un pour le deuxième adjoint et un pour l'ensemble des élus), créant ainsi une nouvelle cohésion dans le village. Les pins décorés par les élus et des bénévoles ont été plantés devant la population.

Un buffet a clôturé la fête, rassemblant une centaine de personnes. Des plateaux repas ont été distribués auprès des personnes n'ont pas pu se déplacer.

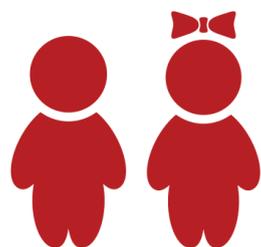


La cérémonie du 11 novembre

Pour la première année, sous l'égide du nouveau Maire Jérémie Bezos, la cérémonie s'est déroulée dans la simplicité et le respect des mesures sanitaires imposées par le confinement. Le cortège s'est rassemblé devant la mairie pour se rendre ensuite au monument aux morts. En la présence d'un Conseil Municipal restreint, Maxence a lu le message de l'UFAC, puis Jérémie Bezos a rendu hommage aux soldats morts pour la France en 2020 ; il a repris la liste des enfants d'Antagnac également morts pour la France. Après le dépôt d'une gerbe tricolore, la Marseillaise a clôturé cette cérémonie.



Etat-civil



Naissances :

Elhéna Elsa GEYNON

Jihane Zahra BAKCHOUR



Décès :

Gabriel LAGANE

Raymond EON

Christian LANUSSE

La vie du village

Un projet scolaire autour du développement durable

Cette année scolaire tournera autour du Développement Durable pour les élèves de l'école maternelle d'Antagnac. En étroite collaboration avec la municipalité, nous avons monté un projet qui permettrait de sensibiliser les plus jeunes aux premières notions environnementales.



Au sein de l'école et du village, ils pourront observer et explorer le vivant, comprendre sa diversité, s'interroger sur les impacts de l'homme sur l'environnement. De nombreux mini-projets seront menés à la fois en classe et sur le temps périscolaire, et feront intervenir des acteurs locaux. Certains ont déjà eu lieu : mise en place d'un hôtel à insectes dans le pré de l'école, visite d'une exploitation maraîchère et cuisine en classe autour des légumes de saison, découverte des animaux et des chaînes alimentaires dans les bois du village.

D'autres seront finalisés d'ici la fin de l'année scolaire : aménagement du pré de l'école avec l'installation de tipis fleuris (construits par les élèves pendant les TAP), culture d'un coin potager dans le pré, intervention d'une hortultrice pour nous aider à fleurir l'école, gestion des déchets en classe avec fabrication de papier recyclé, installation d'un récupérateur d'eau de pluie ...

De plus, la municipalité a répondu favorablement à l'initiative de quatre élèves de terminale du lycée de l'Ermitage à Agen, qui souhaitent que soit installé au sein de la commune une rue, une place, un jardin ou la plantation d'un arbre en l'honneur des Droits de l'enfant. Ainsi, en accord avec l'institutrice, un arbre sera planté avec l'aide des enfants dans le pré derrière l'école.

Retour sur les ateliers de TAP à l'école

Pour l'année 2020, les ateliers périscolaires ont connu des moments particuliers dûs à la crise sanitaire, mais Sylvie et Annie ont réussi à proposer aux enfants de la maternelle d'Antagnac des ateliers divers et variés.



Ces activités périscolaires se veulent être des moments de détente pour les enfants après une journée d'école fatigante. Proposer des jeux semble donc approprié pour atteindre l'objectif visé ! Ainsi, depuis la rentrée 2020, Annie s'occupe essentiellement de la partie contes, relaxation et jeux collectifs et Sylvie de la partie création autour des arts plastiques et des arts visuels. Certaines créations d'objets ont d'ailleurs été mise en vente au profit de la coopérative de l'école.



Le thème de 2021 s'articulera autour de la nature, avec la création de tipis fleuris et d'un petit jardin avec l'aide de Sébastien notre intervenant. Bilan des ateliers du second semestre à découvrir dans notre prochain numéro !

L'association des parents d'élèves

Grâce à vous, nos «Opérations Noël» (vente de chocolats, drive-sapins) ont été un vif succès et nous vous en remercions. Malgré le contexte sanitaire, nous voulions conserver l'esprit de Noël en offrant aux enfants le traditionnel goûter de Noël et en invitant le Père-Noël dans les deux écoles du RPI. Une photo en compagnie du Père-Noël a été offerte à chaque enfant et l'APE a financé l'achat de cadeaux pour chaque école. Nous tenions à remercier l'épicerie d'Antagnac pour la mise en place d'une tombola au profit de l'APE et à laquelle vous avez été nombreux à participer.

Une nouvelle année commence et les membres de l'APE ne manquent pas d'idées : loto des écoles, Carnaval, journée du printemps, kermesse... Seule une amélioration du contexte sanitaire permettra que nos projets soient réalisables. Nous espérons vous retrouver nombreux prochainement. L'ensemble du bureau de l'APE vous souhaite ses meilleurs vœux pour une nouvelle année que nous espérons exceptionnelle.



Le Trio de Cougouze

Depuis quarante trois ans, le Trio de Cougouze rassemble les aînés ruraux des 3 communes (Saint-Martin-Curton, Antagnac, Poussignac). 2020 a été une année particulière, marquée par la crise sanitaire. Nous espérons toutefois qu'en 2021 nous pourrions de nouveau nous réunir.

Le fusil antagnacais

L'année 2020 a été compliquée pour la société de chasse d'antagnac (même pour toutes les associations). On a pu faire notre repas de chasse

le 8 mars 2020 juste avant le premier confinement. Par la suite, on a dû annuler le ball-trap et le repas du mois de novembre 2020. La société a pu organiser son assemblée générale le 28 août 2020. Un nouveau bureau a été voté. En 2021, nous espérons pouvoir organiser nos 3 manifestations.



Le comité des fêtes

Avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu organiser notre fête annuelle. En espérant que 2021 sera meilleur, nous vous donnons rendez-vous le dernier week-end de juin ! Prenez soin de vous.

Le moto club

Le club compte à ce jour 34 licenciés et a organisé 18 journées d'entraînement.

Le Club d'Education Canine d'Antagnac (C.E.C.A.)

Le club a été créé en février 2018 à l'initiative de 3 amis soucieux de partager leur passion et d'aider les personnes qui rencontreraient des difficultés dans l'éducation de leur chien. A ce jour 42 membres sont inscrits.

Le club est composé d'un bureau avec pour Président M. GUILLOIN Michel (entraîneur compétiteur), une secrétaire Melle ROJO DIAZ Chrystelle (entraîneur et éleveur), une secrétaire adjointe Mme GRAMMATICO Catherine (Entraîneur et éleveur), une trésorière Mme BARSACQ (Adhérente compétitrice), un chargé des relations/communications M. BLASQUEZ Cédric (Adhérent compétiteur).

L'association d'éducation canine d'Antagnac, située Lieu dit Baqueyron à Antagnac 47700, enregistrée à la préfecture de Marmande 47 et auprès de la Société Centrale Canine sous le numéro HA4434, avec l'accord de la municipalité d'Antagnac, a pour objet :

- D'assurer l'amélioration et la reconnaissance des races de chiens d'utilité, de sport et d'agrément
- De conseiller chaque adhérent dans l'éducation ou le dressage de son chien
- De favoriser l'intégration du chien dans la ville.

Dans ce cadre, sous la responsabilité de ses moniteurs et éducateurs diplômés par la S.C.C (Société Centrale Canine), l'association mène les actions suivantes :

- Organisation de séances d'entraînement où du débutant au maître expérimenté, du niveau du chien et de sa race il sera dispensé une éducation qui renforcera le lien entre maître et chien
- Organisation de concours régionaux et nationaux
- Préparation et formation à des binômes « maître/chien » en recherche de personne égarée, en décombres pour intégrer des ONG de sauvetage en France et à l'étranger.

Nous pensons que les actions menées par l'association sont positives pour la vie communale et régionale. Notre concours ring prévu en juin 2020 a dû être annulé, suite aux événements que nous connaissons, mais heureusement, nous avons pu organiser en septembre 2020 une session C.S.A.U. (Certificat de Sociabilisation et d'Aptitude à l'Utilisation). Au cours de cette épreuve 23 chiens du clubs ont été présentés à un juge officiel de la S.C.C. et tous ont obtenu le qualificatif : « EXCELLENT » pour la plus grande joie des adhérents et la totale satisfaction des entraîneurs. Cette sélection est la preuve que le chien est sociable et est le tremplin vers les activités sportives vers lesquelles seront orientés les chiens en fonction de leur race et leurs possibilités. Notre concours 2021 est prévu le 23 mai et nous espérons avoir l'occasion de vous y rencontrer pour venir soutenir les concurrents.



A vos côtés

La parole aux commerçants - Emo'tifs

Christine a ouvert son salon de coiffure à Antagnac en 1997. Elle revient sur la période que nous venons de connaître durant la crise sanitaire.

« J'ai vécu et partagé beaucoup de choses professionnelles et personnelles avec vous. Mais cette année 2020 restera gravée dans nos mémoires. 17 mars 2020, premier confinement pour une durée de deux mois. Quand on a une entreprise cela provoque de grandes émotions. Comment va-t-on pouvoir résister ? Où trouver des masques, du gel... ? Comment garder le contact avec la clientèle ? Après être suspendus aux consignes du gouvernement et au protocole de la profession, nous pouvons rouvrir le 11 mai. Grâce à une clientèle fidèle et confiante, le cahier de rendez-vous est plein. Nous reprenons petit à petit un rythme normal. Mais le 29 octobre à 23h, re-confinement. Nous sommes « NON ESSENTIEL ». C'est violent. Cette journée restera dans les annales, je n'avais jamais coiffé autant de personnes dans une journée. Cette fois-ci c'est la colère et le découragement qui prennent le dessus. Même si certains vont voir ailleurs, un commerce dans un village n'est-il pas essentiel ? Heureusement, Jérémie BEZOS, notre maire, et son conseil municipal m'ont témoigné leur soutien. Des maires de villages aux alentours également et cela m'a permis d'être présente sur le site internet que la mairie de Casteljaloux a créé pour les commerces de proximité obligés de fermer (lien plus bas).



Ma clientèle n'a pas hésité à me téléphoner, m'envoyer des messages de soutien. UN GRAND MERCI A TOUS. Cela m'a redonné confiance et courage pour réouvrir le 28 novembre. Les rendez-vous étaient à nouveau là. Votre fidélité, confiance, amitié, vos fleurs, pâtisseries et messages pour Noël m'ont profondément touchée et me donnent la force de me battre pour la suite, même si un troisième confinement n'est pas exclu au moment où j'écris ces lignes. Une très belle année 2021 à vous tous. Prenez soin de vous. Merci, Christine ».

Lien des commerces de proximité de la mairie de Casteljaloux
<http://jaimemescommercesdecasteljaloux.fr/>

L'épicerie : Chez Stella

Estelle et Sébastien vous accueillent du lundi au dimanche à leur épicerie qui est ouverte depuis le premier confinement (18 mars 2020). Vous y trouverez des produits de première nécessité ainsi que des produits locaux et régionaux.

« Nous proposons aussi le pain et les journaux tous les jours. Comme lors du premier confinement, nous proposons toujours les livraisons à domicile sur un secteur de 10 kilomètres à la ronde. Un site a été ouvert récemment sur lequel vous pouvez trouver tous nos produits (sauf produits frais). Possibilité de faire aussi du Click and Collect. A très bientôt ! »



Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et dimanche : 8h00 à 12h30

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h00 à 12h30 et 15h00 à 19h00

Tel : 05.53.64.26.24 / chez-stella.fr

Du côté des entreprises

Si vous souhaitez faire paraître votre entreprise dans le journal, n'hésitez pas à contacter la Mairie d'Antagnac.



Produits de la ferme situés à « Jacquet » 47700 Antagnac
Pour les légumes de Bernadette : 07 68 04 16 47
Pour le cochon de Claire : 06 73 63 12 40
par SMS ou message vocal

ENTRETIEN PARCS & JARDINS
Taille - Tonte - Débroussaillage
Création & aménagement paysager

BRICOLAGE - Travaux divers
 Paiement C.E.S.U

Sébastien Hautesserre
06 62 41 67 58
hautesserre.sebastien@gmail.com



Antagnac auto
Entretien, réparation
achat, vente de véhicule d'occasion
M. Tranchant Rémy
Email: antagnac.auto@gmail.com
Téléphone : 06 48 77 03 66
Lieu dit Jacquet
47700 Antagnac

Emo'tifs
coiffure mixte barbier



Mardi/Vendredi 8h30-18h
Samedi 8h30-17h
05 53 64 00 24
47700 Antagnac
www.emotifs.fr

Jérémy Paysage

Entretien et création parc et jardin



Devis gratuit

Lieu dit Pireux
47700
ANTAGNAC
06 81 95 26 14
jeremy.bouchere@orange.fr
Jérémy BOUCHERES



LATASTE ROCHEREAU
barres à barriques-supports de fûts



MENUISERIE BRESSAN

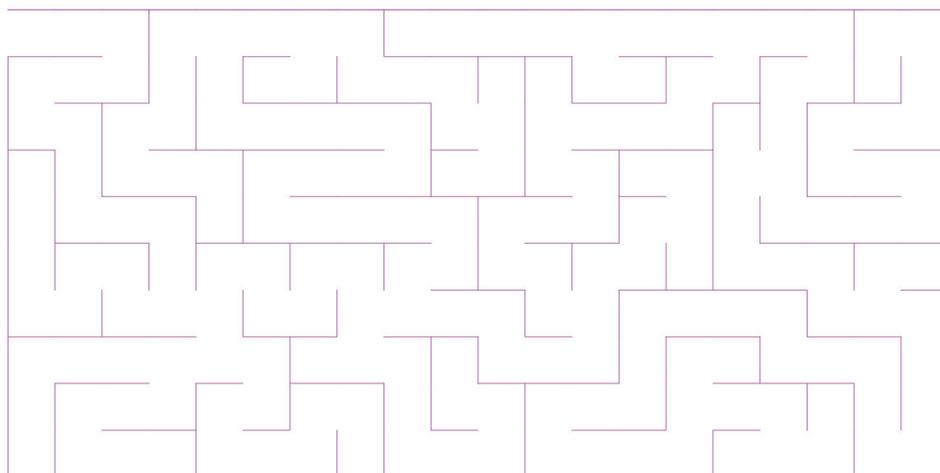
Menuiserie Générale - Bois & Métal - Escaliers - Aménagement

« BEL AIR » - 47700 ANTAGNAC
☎ 05 53 83 48 83
☎ 06 22 10 83 21 - 06 74 51 39 15
✉ sarf@menuiserie.bressan@orange.fr

A vous de jouer

Une petite pause détente pour les grands et les petits

A vos crayons ! Aide Louis à récupérer ses cadeaux de Noël ! Pour les grands, deux parties de Sudoku.



	1	9	3			4		8
5					4			
	8		1	2		7	6	
6		1	5	9				3
					6	5		
9	5			4		6		7
8	2		4				5	6
			6	7			3	
1	3					8		

		4			5			1
6	2				8			9
8			4				3	2
3	1				9	2		
					7	3		5
7	6			5	2		9	
	8			7		5		3
					6			7
4	7	2	5		3		1	

Informations utiles

Mairie d'Antagnac

05.53.93.08.23
antagnac.mairie@orange.fr

Lundi et jeudi : 9h00-12h00
Mardi : 13h30-19h00
Vendredi 9h00-14h30

Communauté des communes

05.53.83.65.60

Du lundi au jeudi :
9h00-12h30 et 14h00-17h00
Vendredi : 9h00-12h30

Déchetterie

Elle est gratuite pour les particuliers. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 05.53.83.34.27.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00
et 14h00-17h00
Mardi et Jeudi : 14h00-17h00
Mercredi : 14h00-17h00

Fermeture annuelle du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Le petit antagnacais sur votre ordinateur

Afin de recevoir votre journal en version numérique et gratuite, vous pouvez communiquer votre mail à la mairie d'Antagnac.

